COURS N°3 Baçaïr ad-darajatte

La connaissance des Imams de la guidance parmi les Imams de l'égarement, et qu'ils sont les piliers des innovations et des passions.

Hadith 138 : Ahmad ibn Muḥammad nous a rapporté, d'après al-Ḥasan ibn Maḥbūb, d'après ʿAbdallāh ibn Ghālib, d'après Jābir, d'après Abū Jaʿfar (ʿalayhi al-salām), qui a dit: « Lorsque ce verset est descendu :

"Le jour où Nous appellerons chaque groupe avec son imam", (Coran 17 : 71)

les musulmans dirent : "Ô Messager de Dieu, n'es-tu pas l'imam de tous les gens ?"

Le Messager de Dieu (as) répondit : "Je suis le Messager de Dieu pour l'ensemble des gens. Mais après moi, il y aura sur les gens, de la part de Dieu, des Imams issus de ma famille. Ils se dresseront parmi les gens, mais ils seront démentis et opprimés par les Imams de la mécréance et de l'égarement ainsi que par leurs partisans. Celui qui les aime, les suit et croit en leurs paroles est avec moi et il me rejoindra. Celui qui les déteste, les combat et dément leurs paroles n'est pas de moi et je suis innocent de lui."

Le démonstration fondamentale akhbârî

Le texte ne parle pas de politique, mais de structure cosmique de la religion. Le Prophète ne dit pas : ***« Après moi il y aura des dirigeants »***

Il dit : ***« Il y aura des Imams issus de ma famille »***

Et en parallèle : ***« des Imams de la mécréance et de l'égarement ».***

Pour la doctrine akhbârî, cela signifie que l'humanité est toujours gouvernée par deux chaînes spirituelles : La chaîne divine et la chaîne satanique. D'un côté les 12 Imams de la guidance d'Ahl al-Bayt. De l'autre les Imams de la mécréance et de l'égarement

***Cela est représenté aujourd'hui par ce schéma :**

Dieu → Prophète → Imams

Satan → savants déviés → dirigeants

Et il n'existe aucune troisième voie (dualité)

Le verset cité n'est pas anodin :

« Le jour où Nous appellerons chaque peuple avec son Imam » (Coran 17 : 71)

Dans la lecture akhbârî, cela signifie : Tu seras ressuscité avec l'autorité religieuse que tu as suivie, pas avec ta mosquée, pas avec ton école juridique, pas avec ton pays, mais avec ton Imam réel. Et le hadith explique ce verset : Il n'y a pas qu'un Imam légitime, ily a aussi des Imams de l'égarement. Donc celui qui suit un faux guide sera ressuscité avec lui.

Des Imams après le Prophète : le coup fatal contre le pseudo-sunnisme

Quand le Prophète dit : ***« Après moi, il y aura sur les gens des Imams de ma famille »***

Il détruit trois doctrines d'un coup :

- La souveraineté de la communauté
- La légitimité des califes élus
- L'ijtihâd des savants

Car l'autorité n'est pas transférée à la communauté (Umma), Mais confiée à des Imams nommés par Dieu.

La doctrine akhbârî dit : Si Dieu a placé des Imams, aucun faqih, Sayyed, Cheikh, Ayattolah, aucun consensus, aucun raisonnement ne peut les remplacer.

La racine de toute innovation religieuse

Le hadith dit : ***« Ils seront opprimés par les Imams de la mécréance et de l'égarement et leurs partisans »***

Pour la doctrine akhbârî basée sur le principe des Thaqalayn cela est la clé de toute l'histoire islamique, les savants du pouvoir ont remplacé les Imams. Ils ont produit :

Le fiqh, l'ijtihâd, les madhhab, les chaînes de transmission filtrées par les savants. Tout cela est vu comme la victoire des Imams de l'égarement sur terre , et leur perte dans l'Au-delà.

L'ijtihâd humain n'est pas une science divine, c'est une usurpation de la fonction de l'Imam divin.

Le critère du salut

Le Prophète fixe une équation absolue :

« Celui qui les aime (les 12 Imams divins) , les suit et croit en leurs paroles est avec moi. Celui qui les déteste, les combat ou dément leurs paroles n'est pas de moi »

Ce n'est pas moral. Ce n'est pas symbolique. C'est ontologique, ça concerne l'existence même de l'homme, sa raison d'être. Ton salut dépend de l'autorité que tu reconnais. Même si tu pries, même si tu jeûnes, même si tu es pieux :

Si ton Imam est faux, ta religion est fausse.

La dualité obligatoire

L'univers religieux est binaire :

● Dieu en opposition avec Satan.

● Les Prophètes en opposition aux faux prophètes.

● Les Imams de la guidance en opposition aux Imams de l'égarement.

● La science des Imams d'Ahl al-Bayt en opposition à la science des savants du pouvoir.

● La transmission divine en opposition à l'opinion humaine.

● La soumission à la tradition (Sunna) en opposition l'innovation (bid'a).

C'est cela la vision akhbârî du monde. Il n'y a pas de zone neutre. Pas de sunnisme « respectable ». Pas de chiisme juridique indépendant de l'Imam. Pas de compromis, ni de cohabitation. Il n'y a que : l'Imam Divin ou l'usurpation.

Hadith 139 : Ahmad ibn Muḥammad nous a rapporté, d'après al-Ḥusayn ibn Saʿīd, d'après Abū Wahb, d'après Muḥammad ibn Manṣūr, qui a dit : J'ai interrogé Abū ʿAbdillāh (as) au sujet de la parole de Dieu Béni et Très-Haut :

« Il n'a interdit que les turpitudes, ce qui en est apparent et ce qui en est caché ». (Coran 7 : 33)

Il dit : « Certes, le Coran a un extérieur ẓahrir: exotérique) et un intérieur (baṭin: ésotérique). Ainsi, tout ce qui est interdit dans le Livre constitue le sens extérieur que tout le monde peut comprendre. Et le sens intérieur de cela, ce sont les imams de la guidée et ceux de l'injustice. Voilà pourquoi le Coran ne peut-être être interprété sans les hadiths des 12 Imams de la maison prophétique.

Dans la doctrine akhbârî, le hadith de l'Imam Jaʿfar al-Sadiq (as) selon lequel « le Coran a un sens intérieur (batin) et un sens extérieur (zahir) , que ce qui est interdit dans le Coran est son sens zahir apparent et que son sens batin caché ce sont les imams de la guidée où les imams de l'injustice qui égarent.

Et que ce qui est rendu licite dans le verset :

« Il n'a interdit que les turpitudes, ce qui en est apparent et ce qui en est caché ».

Les Imams de la vérité constituent une clef majeure pour comprendre la nature même de la Révélation. Pour les Akhbârîs, le Coran n'est pas un simple recueil de règles juridiques, mais un système de signes à deux niveaux qui correspondent aux :

♦ **Zahir le sens apparent (extérieur)** : Qui sont les prescriptions (versets) concernant halal et au haram que tout les musulmans peuvent comprendre.

Et le :

♦ **Batin le sens caché (intérieur) :** Qui renvoie à l'autorité vivante instituée par Dieu, c'est-à-dire les Imams d'Ahl al-Bayt et leurs ennemis les imams de l'égarement, et ceci doit être découvert par le libre arbitre de l'homme, afin de séparer les croyants doués de raison et les autres.

● **Al-Astarabadi, dans al-Fawaʾid al-Madaniyya**, affirme que le Coran est profond et équivoque et que seul l'Imam en détient le sens réel ; ce hadith en est l'illustration, car il montre que la Loi écrite n'est que l'enveloppe extérieure d'une réalité intérieure qui est la wilaya et l'imamat. Ainsi, lorsque l'Imam identifie le « haram intérieur » aux Imams de l'injustice, il enseigne que le péché fondamental n'est pas d'abord l'acte interdit, mais l'obéissance à une autorité religieuse illégitime, tandis que le « halal intérieur » correspond à l'adhésion aux Imams de la vérité.

● **Al-Ḥurr al-'Amili dans Wasāʾil al-Shīʿa** nous dit que les règles sont le zahir , le sens apparent du Coran, alors que leur vérité (ḥaqīqa) est l'imamat qui est batin caché.

● **All-Bahranī précise dans al-Ḥadaʾiq al-Naḍira** que les Imams de l'injustice sont ceux qui exercent une autorité religieuse sans désignation divine, même s'ils prient, enseignent et jugent. Dès lors, toute forme d'effort d'interprétation humain (ijtihad), de législation par la raison ou de jurisprudence indépendante des Imams est vue par les Akhbârîs comme une usurpation de la fonction du batin (sens caché du Coran), c'est-à-dire comme le fait de substituer une opinion humaine à l'autorité instituée par Dieu. Ce hadith affirme donc que le Coran ne parle pas ultimement d'actes, mais de personnes, et que la véritable ligne de partage entre vérité et égarement ne passe pas d'abord par les comportements, mais par la reconnaissance ou le rejet de l'Imam légitime.

Hadith 140 : Yaʿqūb ibn Yazīd nous a rapporté, d'après Muḥammad ibn Abī ʿUmayr, d'après Ibn Udhayna, d'après Burayd al-ʿIjlī, d'après Abū Jaʿfar (as), au sujet de la parole de Dieu Béni et Très-Haut :

N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, avoir foi au gibt et au Taghrut : "Untel et untel."

Et dire à ceux qui ne croient pas: « Ceux-là sont mieux guidés que ceux qui ont cru » ? (Coran 4 : 50, 51)

Et ils disent au sujet des Imams de l'égarement : "Ceux-là sont mieux guidés que la famille de Moḥammad (as) et leurs alliés (Chiites) quant à la voie."

Voilà ceux qu'Allah a maudits; et quiconque Allah maudit, jamais tu ne trouveras pour lui de secoureur. Possèdent-ils une partie du pouvoir ? (Coran 4 : 52, 53)

C'est-à-dire l'imamat et la succession (au Prophète Mohamad).

"Ils ne donneraient alors pas même la pellicule d'un noyau de datte aux gens."(Coran 4 : 53)

"Nous sommes (les 12 imams) ceux au sujet desquels Allah a parlé." C'est-à-dire: ***« ceux qui ont cru ».***

Hadith 140 : Yaʿqūb ibn Yazīd nous a rapporté, d'après Muḥammad ibn Abī ʿUmayr, d'après Ibn Udhayna, d'après Burayd al-ʿIjlī, d'après Abū Jaʿfar (as), au sujet de la parole de Dieu Béni et Très-Haut :

« N'as-tu pas vu ceux à qui une part du Livre a été donnée, ils croient au Jibt et au Taghrut : Untel et untel.

Et ils disent au sujet de ceux qui ont mécru : *"Ceux-là sont mieux guidés que ceux qui ont cru quant à la voie." » (Coran 4 : 51)*

C’est-à-dire qu’ils disent au sujet des Imams de l’égarement et des prêcheurs aux feu : “Ceux-là sont plus guidés que la famille de Muḥammad et que leurs alliés quant à la voie.”

Voilà ceux qu'Allah a maudits; et quiconque Allah maudit, jamais tu ne trouveras pour lui de secoureur. Possèdent-ils une partie du pouvoir ? Ils ne donneraient donc rien aux gens, fût-ce le creux d'un noyau de datte. (Coran 4 : 52, 53)
Cela signifie l’imamat et la succession.

“Ils ne donneraient alors pas même la pellicule d’un noyau de datte aux gens.”(Coran 4 : 53)

“Nous sommes (nous les 12 Imams d’Ahlul Bayt) ceux au sujet desquels Allah a parlé.”

Hadith 141 : Aḥmad ibn Moḥammad nous a rapporté, d’après al-Ḥusayn ibn Saʿīd, d’après Abū Wahb, d’après Moḥammad ibn Manṣūr, qui a dit :

J’ai interrogé AbiʿAbdillah (as) au sujet de la parole de Dieu Très-Haut :

« Et lorsqu’ils commettent une turpitude, ils disent : “Nous avons trouvé nos pères la pratiquer, et Allah nous l’a ordonnée.”

Dis : “Allah n’ordonne pas la turpitude. Dites-vous au sujet d’Allah ce que vous ne savez pas ?” »(Coran 7 : 28)

Il dit : « Ne vois-tu pas si quelqu’un prétendrait qu’Allah ordonne de commettre l’adultère et de boire les boissons alcoolisées, où une chose semblable interdite ?

Je dis : « Non. »

Il dit : « Quelle est donc cette turpitude qu’ils prétendent qu’Allah a ordonnée ? »

Je dis : « Allah est plus savant ainsi que son Wali. »

Il dit : « Cela concerne les Imams de l’injustice qui ont prétendus qu’Allah leur avait ordonné de suivre des gens qu’Allah n’avait pas ordonné de suivre. Alors Allah a rejeté leurs propos et les a informés qu’ils ont menti à Son sujet, et Il a nommé cela, de leur part, une turpitude. »

Le principe akhbârî fondamental

La plus grande turpitude n’est pas morale, mais doctrinale.

Dans al-Fawa-id al-Madaniyya d’al-Astarabadī, il pose la règle suivante: Le Coran ne vise pas d’abord les actes du corps, mais les actes de la wilaya et de l’allégeance et le désaveu (Al wala oua l’bara). Cela signifie que les versets sur le bien et le mal sont en réalité des versets sur l’autorité légitime et illégitime.

Pourquoi l'Imam nie que Dieu ordonne la fornication

L'Imam al-Ṣādiq commence par une question rhétorique : « As-tu vu quelqu'un prétendre qu'Allah a ordonné la fornication ou le vin ? »

Dans la méthode akhbârî, cela sert à montrer que le verset ne parle pas de péchés ordinaires, mais d'une accusation plus grave : attribuer à Dieu un faux commandement.

Al-Hur al-Amili écrit dans Wasāʾil al-Shīʿa :

« Le plus grand mensonge sur Dieu est de Lui attribuer un ordre qu'Il n'a pas donné, surtout en matière d'imamat. »

♦ **La turpitude** est le fait de suivre des Imams non désignés. L'Imam explique clairement que suivre les Imams de l'injustice est de la turpitude .

Al-Bahrānī commente dans al-Burhān fī Tafsīr al-Qurʾān : « À chaque fois que le Coran parle de turpitude (fahicha) cela désigne l'usurpation de l'imamat et l'obéissance à ceux que Dieu n'a pas institués. » Ainsi, la fahicha ici n'est pas sexuelle, mais théologique. Faire des faux guides des représentants de Dieu.

Le mensonge sur Dieu

Le verset dit : ***« C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. ». (Coran 7 : 28)***

L'Imam précise : « Ils ont appelé à l'obéissance à des gens qu'Allah n'a pas ordonnés »

Dans la doctrine akhbârî, expliquée par al-Majlisī (Biḥār al-Anwār, vol. 23), cela désigne :

Les califes, les savants indépendants, les autorités religieuses qui légifèrent sans l'Imam divin, c'est pourquoi Allah appelle cela une faḥicha (turpitude, abomination) parce que c'est une falsification de la révélation.

Lien avec les hadiths 139 et 140

Les Akhbârîs lisent ces trois hadiths comme une seule doctrine : Le Coran a un extérieur (règles) et un intérieur (Imams). Les usurpateurs sont les Imams de l'égarement. Les suivre en disant « Dieu l'a voulu » est la turpitude : l'abomination suprême (fahicha).

Al-Astarābādī conclut : « Toute religion qui se passe de l'Imam désigné divinement et une innovation, même si elle est pleine de prières. »

Conclusion akhbârî

Ce hadith enseigne que le plus grand péché n’est pas le vin ni la fornication, mais : Obéir à une autorité religieuse non désignée par Dieu tout en prétendant que cela vient de Lui. C’est cela que le Coran appel une abomination , une turpitude (fahicha).